Mission sur l'évolution du statut hospitalo-universitaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Raphaël Gaillard

Rapport remis 3 mai 2011 à Madame Valérie Pécresse



Le contexte de nos travaux

▶ Des réformes modifiant en profondeur l'Université française :

- ➢ loi LRU en août 2007 : l'autonomie des universités leur permet de définir leur identité propre
- ➢ loi du 18 avril 2006 pour la Recherche : l'Université, acteur de la recherche, aux côtés de l'ANR et de l'AERES
- les Investissements d'avenir en 2010 : effet levier sur la dynamique universitaire

La place des hospitalo-universitaires :

- ➤ la **triple mission** de soin, d'enseignement et de recherche
- ➤ la double appartenance

Liste des membres

Nicolas BOISSEL : Polytechnicien, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier (PU-PH) en Hématologie à Saint Louis, Université Paris Diderot

François COURAUD : Professeur des Universités - Praticien Hospitalier (PU-PH) en Biochimie à La Pitié Salpêtrière, Université Pierre et Marie Curie, Conseiller du Directeur Général de l'Enseignement Supérieur

Dominique DELOCHE : Chef du bureau des formations de santé (DGSIP) Marie DEUGNIER : Directrice des Affaires Financières du CHU Avicenne

Marie DEUGNIER: Directrice de finances et de la recherche du CHU Avicenne, Jean Verdier, René Muret

Raphaël GAILLARD : Normalien, Maître de Conférences des Universités - Praticien Hospitalier (MCU-PH) en Psychiatrie à Sainte Anne, Université Paris Descartes

André GAY: Chef de Clinique des Universités - Assistants des Hôpitaux (CCA) en Chirurgie plastique à Marseille, Université de la Méditerranée Aix-Marseille II, après une mobilité à la Mayo Clinic, Président de l'Inter Syndicat National des Chefs de Clinique Assistants (ISNCCA)

Thomas GREGORY: Praticien Hospitalier Universitaire (PHU) en Chirurgie orthopédique et traumatologique à l'Hôpital Européen Georges Pompidou, Université Paris Descartes, après un PhD à l'Imperial College à Londres

Christian LONGUERE : Chef du bureau des personnels de santé (DGRH)

Delphine MAUCORT-BOULCH : Maître de Conférences des Universités - Praticien Hospitalier (MCU-PH) en Biostatistiques, Hospices Civils de Lyon, Université Claude Bernard Lyon I

Fabien VINCKIER : Interne en Psychiatrie à Paris, ancien élève de l'Ecole de l'Inserm



Notre démarche

1- Les statuts hospitalo – universitaires :

→ assurer le renouvellement des effectifs et insuffler une nouvelle dynamique

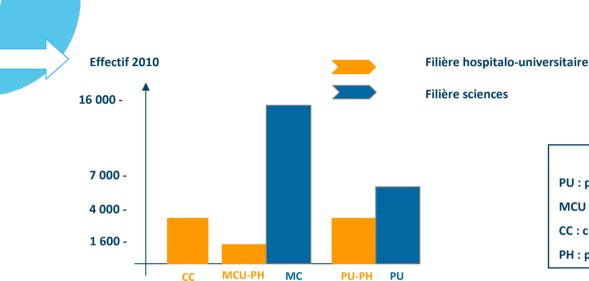
2- La formation à la recherche :

→ donner les bases scientifiques permettant l'épanouissement futur d'une thématique de recherche

3- Les outils d'évaluation :

→ évaluer, repérer et promouvoir tout au long de la carrière

Assurer le renouvellement des effectifs hospitalo - universitaires



<u>Légende</u>

PU : professeur d'université

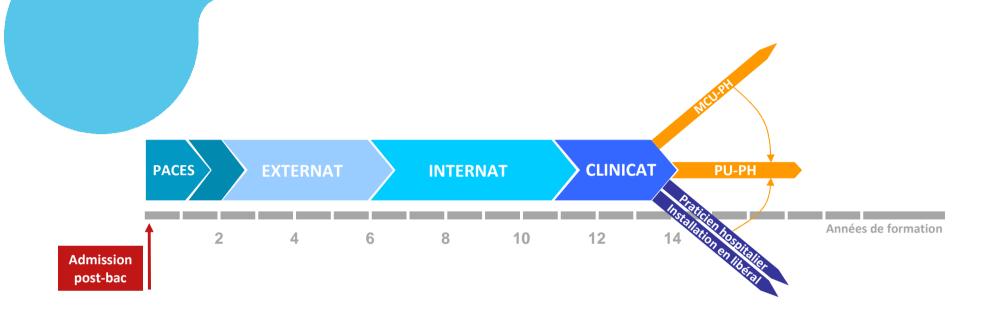
MCU : maître de conférence des universités

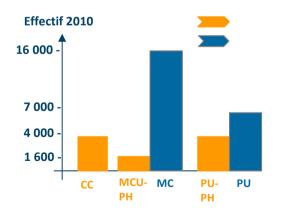
CC : chef de clinique

PH: praticien hospitalier

- ➤ Le rôle clé du clinicat pour garantir le renouvellement des effectifs hospitalo universitaires :
 - → maintenir le statut de chef de clinique
 - → maintenir les effectifs de chefs de clinique
 - → affirmer leur vocation universitaire

Parcours pour devenir professeur d'université – praticien hospitalier





Filière hospitalo-universitaire Filière sciences

<u>Légende</u>

PU: professeur d'université

MCU : maître de conférence des universités

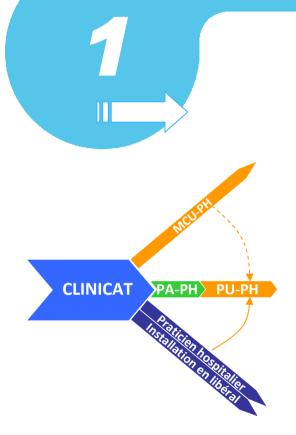
CC : chef de clinique

PH: praticien hospitalier

PACES : Première Année Commune aux Etudes de Santé



Renforcer la dynamique hospitalo - universitaire



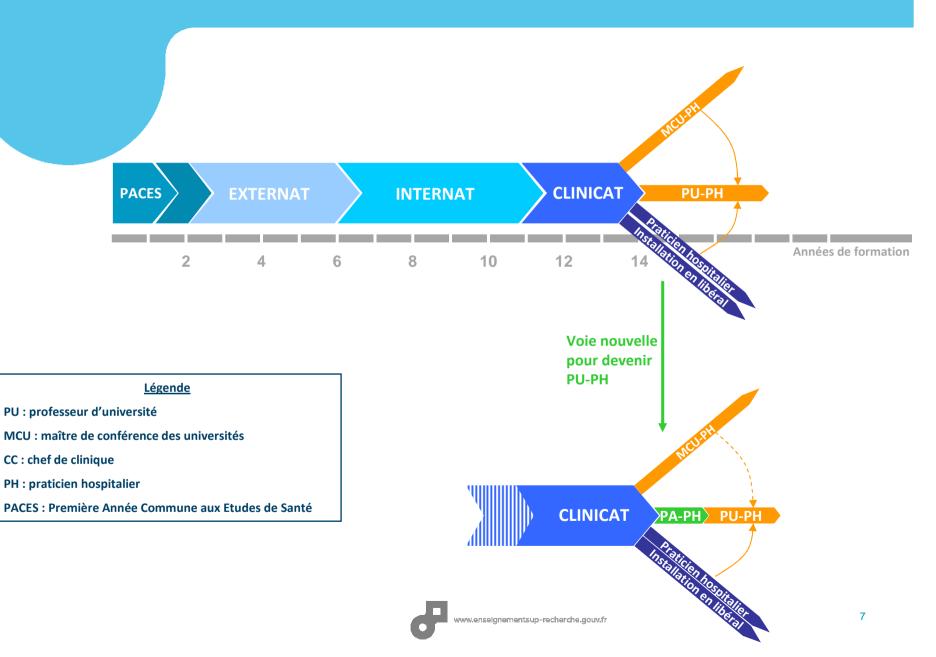
créer un nouveau statut hospitalo – universitaire :

professeur - assistant - praticien hospitalier (PA-PH) :

- → faisant la jonction entre clinicat et poste de PU-PH
- → non titulaire, nommé pour 5 ans
- → faisant l'objet d'un contrat tripartite entre l'Université, l'Hôpital et le candidat
- → postes créés à moyens constants
- rénover le statut de professeur invité, mis à disposition des universités autonomes dans le cadre de leurs projets (IHU)
- ➤ validation par le CNU des qualifications objectivement requises pour être recruté (qualifications à l'étranger, distinction CCA/AHU)







La formation initiale à la recherche

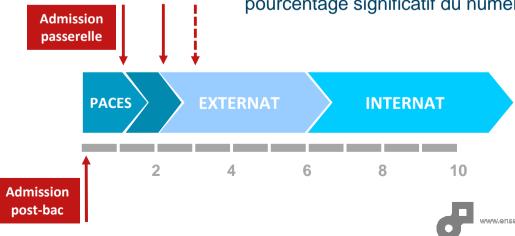
2

Deux écoles opposées :

formation d'emblée autour du soin versus licence scientifique préalable

> au titre de solution intermédiaire :

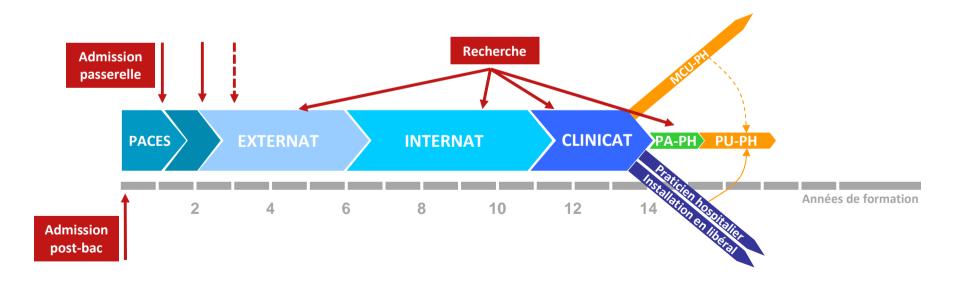
- → dans la continuité de la Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES)
- → autoriser les universités autonomes à organiser une à deux années communes aux études de santé et aux autres filières universitaires
- → augmenter les flux d'entrées parallèles, en réservant aux passerelles un pourcentage significatif du numerus clausus



La formation à la recherche tout au long des études de médecine

2

- > permettre un cursus de recherche tout au long du cursus médical :
 - → favoriser les doubles cursus
 - → reconnaître réglementairement les disponibilités pendant l'internat pour la **préparation d'une thèse de sciences**
 - → renforcer la recherche clinique



Les outils pour l'évaluation



Conseil National des Universités :

- → rôle spécifique dans le cadre de la double appartenance
- → des réformes nécessaires : définir des règles écrites et opposables validées par l'AERES
- Evaluation quadriennale des hospitalo-universitaires :
 - → aligner les outils de **bibliométrie** sur les standards internationaux
 - → promouvoir l'évaluation par les pairs
 - → privilégier la qualité sur la quantité
 - → la logique des contrats d'objectifs et de moyens



Les outils pour l'évaluation



→ Rôle des hôpitaux :

- → développer à l'hôpital une gestion prospective des carrières : mobilité, responsabilité d'une UF
- → amplifier l'impact hospitalier des scores SIGAPS et SIGREC. Faire impérativement converger ces outils avec les critères d'évaluation universitaire de la recherche
- → diffuser des Comptes de Résultat Analytique (CREA) faisant figurer par pôle les crédits MERRI
- → développer des contrats d'objectifs et de moyens

- Les écueils :

- → divergence entre valorisation hospitalière et valorisation universitaire
- → complexité administrative : la question des délais pour la mise en place d'un projet



Parcours pour devenir professeur d'université – praticien hospitalier

